



CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pérenniser l'agriculture par une réponse aux besoins en eau de manière raisonnée et équilibrée, comme préserver le bon état et la qualité des milieux aquatiques sont des actions centrales du projet de territoire. Ces objectifs s'articulent en 4 grandes actions :

Fiche 3.1

Plan de gestion et d'amélioration de la qualité de l'eau

Retrouver un équilibre écologique des cours d'eau.

Fiche 3.2

Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau sur l'exploitation agricole

Accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques ou techniques permettant de réaliser des économies d'eau.

Fiche 3.3

Étude préalable à la création d'une ressource supplémentaire en eau

Étudier la faisabilité de création d'ouvrage(s) sur le haut bassin du Tescou.

Fiche 3.4

Schéma d'organisation de la gestion de la ressource en eau

Assurer une répartition équitable de la ressource et associant des solutions existantes et à créer.

Fiche 3.1

CONTEXTE

La qualité de l'eau est un enjeu pour l'homme mais aussi pour les plantes car celle-ci transporte les éléments nutritifs du sol et participe à la régulation thermique de la végétation.

La question de la qualité de l'eau est grandement et indirectement traitée à travers de nombreuses actions d'agro-écologie. Plantation de haies, mise en place de bandes enherbées, culture de certaines plantes ayant des actions de phytoremédiation et phytoépuration... toutes ces actions à l'échelle des parcelles agricoles agissent sur la qualité de l'eau.

Mais il faut également agir à proximité directe des cours d'eau et des retenues.

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Réduire les pollutions de l'eau qui peuvent être :
 - * les argiles qui colmatent les cours d'eau
 - * les flux de phosphore et de nitrate d'origines domestiques et agricoles qui créent un déséquilibre biologique favorisant la prolifération d'algues perturbant tout l'écosystème.
- Restaurer le bon état écologique des cours d'eau.

MÉTHODOLOGIE

Renaturer les portions de cours d'eau qui le nécessitent pour limiter l'érosion des berges, supprimer les embâcles qui nuisent au bon écoulement des eaux, restaurer et gérer les ripisylves pour limiter voire empêcher la migration de terres fines qui colmateraient les cours d'eau... Le syndicat mixte du Tescou Tescounet dispose d'un plan pluriannuel 2019-2024 qui phase un ensemble d'actions.

Le rôle du projet de territoire est ici d'aider à la valorisation de ces actions pour mobiliser plus de propriétaires volontaires et sensibiliser les acteurs du territoire et ses habitants.

Concernant les flux de phosphore, un schéma directeur d'assainissement sera réalisé, visant la réduction de moitié (-3kg/j) sur le bassin versant et s'appliquant aux principaux contributeurs du territoire (collectivités, industriels, élevage). D'après l'état des lieux des rejets actuels :

- * Évaluation des possibilités d'optimisation des rejets de l'abattoir de Beauvais-sur-Tescou
- * Proposition de scénarii de réduction des rejets de phosphore de la laiterie Nutribio
- * Proposition d'optimisation de l'impact des rejets des élevages ICPE bordant le Tescou
- * Réalisation d'un plan d'actions incluant une évaluation financière

PORTEURS DES IDÉES

Agence de l'Eau
CD 81 / CD 82
DDT 81 / 82
DREAL
SMIX Tescou Tescounet

PILOTES

Syndicat Mixte Tescou
EPCI & Communes
du bassin versant

PARTENAIRES

CD 81 / CD 82
DDT 81 / 82
DREAL
SMIX Tescou Tescounet

ECHÉANCES

2019 -2026

COÛTS ESTIMÉS

Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne
CD 81 / CD 82



OPTIMISATION DE L'UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pérenniser l'agriculture par une réponse aux besoins en eau de manière raisonnée et équilibrée, comme préserver le bon état et la qualité des milieux aquatiques sont des actions centrales du projet de territoire. Ces objectifs s'articulent en 4 grandes actions :

Fiche 31

Plan de gestion et d'amélioration de la qualité de l'eau

Retrouver un équilibre écologique des cours d'eau.

Fiche 3.2

Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau sur l'exploitation agricole

Accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques ou techniques permettant de réaliser des économies d'eau

Fiche 3.3

Étude préalable à la création d'une ressource supplémentaire en eau

Étudier la faisabilité de création d'ouvrage(s) sur le haut bassin du Tescou.

Fiche 3.4

Schéma d'organisation de la gestion de la ressource en eau

Assurer une répartition équitable de la ressource et associant des solutions existantes et à créer.

CONTEXTE

La charte du projet de territoire acte des besoins en eau sur le territoire.

Le diagnostic des besoins en eau pour l'agriculture permet de préciser les volumes manquants (Fiche 1.2).

L'action de création d'une nouvelle ressource en eau (Fiche 3.2) est complémentaire à l'optimisation de l'utilisation de l'eau (fiche 3.1) ainsi qu'à toutes les actions d'agro-écologie (Fiches 2).

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Optimiser l'utilisation de l'eau
- Préserver ou améliorer son potentiel de stockage de l'eau à la parcelle et/ou en retenue collinaire.
- Faire progresser concomitamment les différentes «solutions eau» et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire
- Prendre en compte le changement climatique et les évolutions démographiques

MÉTHODOLOGIE

* Proposer des formations aux agriculteurs volontaires pour réaliser des économies d'eau :

* Proposer un accompagnement vers l'agro-écologie pour améliorer le stockage d'eau à la parcelle et diversification de son assolement avec des cultures économes en eau. (Fiche 2)

* Mettre en valeur des formations déjà existantes, proposée par la Chambre d'agriculture du Tarn :

=> Optimiser la gestion de son irrigation

=> Gérer l'irrigation des cultures légumières pour économiser l'eau

=> Entretien et sécuriser ses retenues collinaires

=> Bulletins de conseil technique irrigation

* Créer une formation sur la récupération et le stockage de l'eau de pluie via des toitures de bâtiments pour donner à boire aux troupeaux

PORTEURS DES IDÉES

Agence de l'Eau
CD 81 / CD 82
DDT 81 / 82
DREAL

PILOTES

Chambres d'agriculture 81 / 82

PARTENAIRES

Agence de l'Eau
Institut technique Arvalis
Météo France

ECHÉANCES

2020 - 2026

COÛTS ESTIMÉS

Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne
CD 81 / CD 82
Chambres d'agriculture 81 / 82

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre d'agriculteurs formés



GESTION DURABLE DE L'EAU

Fiche 3

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pérenniser l'agriculture par une réponse aux besoins en eau de manière raisonnée et équilibrée, comme préserver le bon état et la qualité des milieux aquatiques sont des actions centrales du projet de territoire. Ces objectifs s'articulent en 4 grandes actions :

Fiche 3.1

Plan de gestion et d'amélioration de la qualité de l'eau

Retrouver un équilibre écologique des cours d'eau.

Fiche 3.2

Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau sur l'exploitation agricole

Accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques ou techniques permettant de réaliser des économies d'eau.

Fiche 3.3

Étude préalable à la création d'une ressource supplémentaire en eau

Étudier la faisabilité de création d'ouvrage(s) sur le haut bassin du Tescou.

Fiche 3.4

Schéma d'organisation de la gestion de la ressource en eau

Assurer une répartition équitable de la ressource et associant des solutions existantes et à créer.

Fiche 3.3

CONTEXTE

La charte du projet de territoire acte des besoins en eau sur le territoire.

Le diagnostic des besoins en eau pour l'agriculture permet de préciser les volumes manquants.

Cette action de création d'une nouvelle ressource en eau est complémentaire à l'optimisation de l'utilisation de l'eau (fiche 4.1) ainsi qu'à toutes les actions d'agro-écologie (fiches 2).

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Réponse de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire aux besoins en eau pour les multi-usages identifiés.

- Prendre en compte toutes les composantes des ressources en eau

- Faire progresser concomitamment les différentes «solutions eau» et les différentes actions capables d'améliorer la qualité de vie et la vitalité du territoire

- Prendre en compte le changement climatique et les évolutions démographiques

- Prise en compte des objectifs de qualité des masses d'eau dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau et du SDAGE Adour Garonne

- Intégrer cette solution à la fiche 3.3

Document actualisé le : 05 juin 2025

ETUDE PRÉALABLE À LA CRÉATION D'UNE RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE EN EAU

Action sur le haut bassin du Tescou (secteur non réalimenté)

MÉTHODOLOGIE

Étudier la faisabilité de création d'ouvrage sur trois sous-bassins versants du haut bassin du Tescou, secteur non réalimenté.

Étudier plusieurs localisations en fonction des capacités de remplissage d'ouvrage offertes par la morphologie du territoire.
=> Ouvrage de type «retenue» :
amont et latéral du projet initial // sous-bassin de la Bayssière // sous-bassin du Verdet
=> Intégrer l'étude d'une solution résultant des échanges de co-construction: ouvrage de type «canalisation» d'adduction de l'eau du Tarn le long du Tescou.

Étudier plusieurs volumétries et/ou solutions techniques pour ensuite comparer les atouts et les contraintes dans une analyse multi-critères.

Préciser les estimations des coûts d'investissement et de fonctionnement des ouvrages ; évaluer les aides publiques possibles sur les coûts d'investissements en fonction de la maîtrise d'ouvrage et en fonction de l'affectation des volumes stockés et évaluer la participation des bénéficiaires.

Évaluer aussi les contraintes techniques, environnementales, foncières et réglementaires.

PORTEURS DES IDÉES

Agence de l'Eau

CD 81 / CD 82
DDT 81 / 82
DREAL

PILOTE

Régie du Tescou

PARTENAIRES

Agence de l'Eau
CD 81/CD 82
DDT 81 / 82
DREAL

ECHÉANCES

2019 -2026

COÛTS ESTIMÉS

50 000 € HT

FINANCEMENTS

70% Agence de l'Eau Adour Garonne
30% Département du Tarn

ETAT D'AVANCE DE L'ACTION

Étude en cours

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Obtention d'un consensus ou consentement autour de cette action.

% de couverture des besoins (DOE, étiage, agricole)



CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Pérenniser l'agriculture par une réponse aux besoins en eau de manière raisonnée et équilibrée, comme préserver le bon état et la qualité des milieux aquatiques sont des actions centrales du projet de territoire. Ces objectifs s'articulent en 4 grandes actions :

Fiche 3.1

Plan de gestion et d'amélioration de la qualité de l'eau

Retrouver un équilibre écologique des cours d'eau.

Fiche 3.2

Optimisation de l'utilisation de la ressource en eau sur l'exploitation agricole

Accompagner les agriculteurs volontaires vers des pratiques ou techniques permettant de réaliser des économies d'eau.

Fiche 3.3

Étude préalable à la création d'une ressource supplémentaire en eau

Étudier la faisabilité de création d'ouvrage(s) sur le haut bassin du Tescou.

Fiche 3.4

Schéma d'organisation de la gestion de la ressource en eau

Assurer une répartition équitable de la ressource et associant des solutions existantes et à créer.

Fiche 3.4

SCHÉMA D'ORGANISATION DE LA MOBILISATION ET DE LA GESTION DE LA RESSOURCE POTENTIELLE EN EAU

Document actualisé le : 05 juin 2025

CONTEXTE

Le cœur même de ce projet de territoire réside dans la capacité des acteurs à travailler ensemble pour bâtir des solutions « gagnant-gagnant » pour « sortir par le haut » de la crise qu'a vécu le territoire. Le besoin en eau a été reconnu par tous via la charte du projet de territoire, tout comme la nécessité d'intégrer une approche de développement durable ; d'où la recherche de solutions économiquement viables et profitables pour le territoire (maintien d'une agriculture diversifiée en répondant aux besoins en eau permettant de sécuriser les usages liés à l'agriculture dans toutes la diversité de ses modes de production et de commercialisation), limitant les impacts sur l'environnement (mobilisation et optimisation de l'existant ; créer le bon volume de ressource au bon endroit) et réponse aux attentes sociétales (transparence du projet sous tous ces aspects).

OBJECTIFS DE L'ACTION

A partir des différentes études de diagnostic des ressources en eau disponibles et mobilisables sur le bassin versant croisé à la territorialisation des besoins en eau ; l'objectif est d'établir un schéma de mobilisation et de gestion de la ressource en eau qui permette une optimisation et une efficacité maximale des potentialités offertes par le territoire et faisant consensus auprès des acteurs du territoire.

MÉTHODOLOGIE

Ce schéma doit intégrer les solutions répondant à plusieurs besoins en eau :

* DOE

* Dilution du phosphore

* Soutien à l'étiage, milieux aquatiques
* Sécurisation de revenus agricoles

(Prise en compte des objectifs de qualité des masses d'eau dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau et du SDAGE Adour garonne + intégration de données actées (DOE à St-Naphary, volume de ruissellement naturel, volume de substitution, volume des retenues existantes mobilisables))

1) Synthétiser les différents scénarii possibles pour le soutien à l'étiage et pour répondre aux besoins en eau des agriculteurs.

2) Présenter, discuter et valider un panel de solutions pour un schéma de principe de cette organisation et gestion de la ressource.

3) Affiner le schéma en confrontant les besoins territorialisés et les ressources en eau potentiellement disponibles.

4) Réaliser une analyse multi-critères des différentes solutions (contraintes techniques, foncières, environnementales, règlementaires, financières; plus-value, facilité de mise en œuvre)

5) Finaliser le schéma en précisant les étapes de mise en œuvre pour atteindre une phase opérationnelle et pré-requis à celles-ci.

PORTEURS DES IDÉES

CD 81 / CD 82
Agence de l'Eau
DDT 81 / 82
DREAL

PILOTE

Régie du Tescou

PARTENAIRES

Agence de l'Eau
CD 81 / CD 82
DDT 81 / 82
DREAL

ECHÉANCES

2019 -2026

COÛTS ESTIMÉS

50 000 € HT

FINANCEMENTS

70% Agence de l'Eau Adour Garonne
30% Département du Tarn